



Le « DOMJON »

JANVIER 2012, N°184

Bulletin paroissial du Pays-Basque, du Béarn et de la Gascogne

Ecole Saint-Michel Garicoitz

Chemin Etxegorria

64120 DOMEZAIN-BERRAUTE

Tel. : 05.59.65.70.05

Fax. : 05.59.65.67.81

email : 64e.domezain@fsspx.fr

Fraternité Sacerdotale Saint Pie X

Joyeux Noël !

Bonne année 2012 !

Vos prêtres, les abbés Aldalur, Peron et Carlhian

Les frères Marie-Dominique et Nicolas

Les sœurs Marie du Précieux-Sang, Marie de Jésus et Marie de la Trinité,

à vous : Fidèles et Amis,

Une neuvaine de messes célébrées à toutes vos intentions les plus chères.

Sur la patène et dans le calice, neuf fois présentés au Ciel en votre nom, du premier au

neuf janvier, nous déposons nos souhaits

pour votre bonheur.

Chers fidèles,

2012 ! Le monde a peur ; peur de tout !

Peur de la crise financière, peur du réchauffement climatique, peur du nucléaire, peur de l'islam, peur des tempêtes, peur des francs-maçons, peur pour nos écoles, peur de nos voisins, peur de voir la Fraternité Sacerdotale Saint Pie X se rallier, peur du gouvernement mondial, peur, peur, peur...

Que toutes les plus belles sirènes de Rome affichent en ce moment leurs charmes pour faire tomber « l'arche d'alliance de la tradition », feriez-vous autrement si vous étiez un démon ?

Que le monde va à sa ruine, c'est là une certitude.

Qu'un gouvernement mondial s'installe, voilà une autre évidence.

Que ces deux dernières vérités s'accouplent pour donner naissance au règne de Satan sur la terre, cela ne fait aucun doute.

Que l'islam ou la bombe atomique soient des moyens prévus par le prince des ténèbres, pour détruire l'image de Dieu sur toute la face de la terre ; à vue humaine, la réponse penche vers l'affirmative.

Et alors, qu'est-ce que tout cela peut bien nous faire ?

Comprenez-moi bien. Que Satan soit aujourd'hui plus fort que jamais, je le concède. Mais qu'il le soit au delà de ce que Dieu lui-même, le lui permette, voici bien ce que je n'accorderai jamais.

Les démons ne feront jamais que ce que Dieu leur permet de faire. Et cette vérité est aussi forte qu'elle est simple. Aussi, est-elle même plus certaine que toutes celles que nous avons énoncées plus haut.

Alors, à quoi bon tourmenter continuellement son esprit, en se focalisant sur des vérités probables secondaires, au lieu de fixer son âme sur des vérités indubitables premières ? Libre à vous de choisir, mais ne vous étonnez pas si vos craintes se changent en tristesses, que ces dernières vous dépriment vous conduisant ainsi à la paralysie dans tous les domaines : du lever au coucher, en passant par son devoir d'état et jusqu'à l'exercice des vertus, spécialement la charité.

De la sorte, tous les maux dont vous êtes lucides et que vous craignez sans mesure, vous aurons tranquillement gagné... **craignez donc d'avoir peur !**

Mais, Monsieur l'abbé, vous nous encouragez au fatalisme !

Point du tout. Je ne fais que vous montrer l'inanité de ceux qui exacerbent volontairement les passions les moins utiles, au détriment d'une attitude juste et bénie de Dieu.

Saint Joseph a-t-il été fataliste, lorsqu'il s'est contenté de proposer à son épouse une vulgaire étable, pour mettre au monde le Fils de Dieu ? N'aurait-il pas du forcer les portes de Bethléem, criant au scandale, et ce, au péril de sa vie ? Et Marie, au pied de la croix, au lieu de regarder les bourreaux clouer son enfant adorable, n'aurait-elle pas du s'y opposer, elle aussi, au péril de sa vie ? Si l'attitude de ces personnes, dans des situations d'échecs humains évidents, est pour vous du fatalisme, alors oui, je vous y encourage !

La mangeoire de la naissance de Dieu, comme la croix de sa mort, sont les lieux et les occasions des plus grandes victoires de ce même Dieu. Beaucoup pourtant, les considèrent encore avec désolation et inquiétude, pendant que d'autres y trouvent leur source de paix, de joie, de foi et d'espérance. La réalité du monde qui a abandonné son Dieu ne change pas suivant qu'on le regarde avec crainte ou avec foi, **il n'y a que celui qui regarde qui se trompe.**



Chers fidèles, une nouvelle année commence, et j'ose accomplir plus ouvertement mon office de pasteur d'une communauté, en vous invitant à une résolution sociale. Au mois d'août dernier, je vous ai clairement invité à désirer et à travailler à la paix entre nous. Lors de cette intervention, je vous annonçai une prochaine explication sur l'esprit critique. Les pistes de réflexion vous en sont livrées dans les pages suivantes. Voici donc l'effort de communauté auquel je vous invite : « **Ne vous calomniez pas mutuellement** ». Pas plus tard que dimanche dernier, Saint Paul abordait la question en ces termes : « *Frères, qu'on nous regarde donc (les prêtres) comme des serviteurs du Christ et des intendants des mystères de Dieu. Or, tout ce qu'on demande à des intendants, c'est de se montrer fidèles. Pour moi, il m'importe fort peu d'être jugé par vous ou par un tribunal humain. Bien plus, je ne me juge pas moi-même. Ma conscience, il est vrai, ne me reproche rien, mais je n'en suis pas justifié pour autant ; mon juge c'est le Seigneur. Ne portez donc pas de jugement prématuré. Laissez venir le Seigneur ; c'est lui qui éclairera les secrets des ténèbres et révélera les desseins des cœurs. Et alors chacun recevra de Dieu la louange qui lui revient.* » (I Cor. 4, 1-5)

Prenez donc le temps de lire les quelques réflexions que je vous propose sur la médisance, et que chacun fasse un effort.



Enfin, comme cadeau de Noël, nous avons la joie de vous offrir un petit compte rendu en image de la vie paroissiale à Domezain en 2011. Cela me redonne l'occasion de vous exprimer toute ma gratitude pour votre aide et votre soutien durant cette année écoulée. Pour terminer, ce « Donjon » reprendra la lecture du livre du Père Saudreau sur les degrés de la vie spirituelle.

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter une bonne lecture, un bon examen de conscience et une bonne nouvelle année. Avec ma bénédiction,

Domezain, le 21 décembre 2011
Abbé David Aldalur



Nolite detrahere alterutrum (Rom. I, 30). **Ne vous calomniez pas mutuellement**

L'Apôtre nous fait à bon droit cette recommandation. Tous en ont besoin. Les personnes pieuses elles-mêmes ont parfois à se faire de sérieux reproches à ce sujet, parce qu'on ne comprend pas tout le mal qu'il y a dans la médisance, et tout ce qu'il y a de futile dans les prétextes par lesquels on essaie de le justifier.

I. Le mal qu'il y a dans la médisance

La médisance, quand elle n'est pas par une vraie raison, comme celle de faire connaître aux parents, aux maîtres, les fautes d'un enfant, ou d'un serviteur, afin qu'ils les corrigent, ou d'autres motifs de ce genre, est une faute, et cette faute est grave, si le mal que l'on fait connaître du prochain est secret et qu'en le publiant on fasse subir à sa réputation ou à ses biens un sérieux dommage. En effet, dans ce cas, la médisance :

1° Viole la loi naturelle

1) en blessant la justice, qui défend de ravir au prochain son bien. Le bien le plus précieux de l'homme, ce n'est pas son avoir, son argent. « *Melior est nomen bonum quam divitiae multae. La bonne renommée vaut mieux que de grandes richesses* ». (Prov. XXII, 1.) Le médisant est donc plus coupable que le voleur ; et, certes, les hommes n'estiment-ils pas plus, s'ils sont honnêtes, leur réputation que leur fortune ? Il est, du reste, plus difficile de rendre à quelqu'un une bonne renommée qu'on lui a ravie, qu'une somme d'argent qu'on lui a volée.

2) La charité. « *Quod tibi fieri non vis, alteri ne feceris. Ce que tu ne voudrais pas t'être fait, ne le fais pas aux autres* ». Or, qui voudrait qu'on lui ravît sa réputation ?

3) Elle blesse l'ordre en faisant servir la langue que Dieu nous a donnée pour faire du bien à nos semblables et à la société, à faire du mal aux autres et

à semer dans un pays les querelles, les haines, les désordres. « *Venenum aspidum sub labiis eorum. Le venin des aspics est sous leur langue* ».

2° Viole la loi divine.

« *Quaecumque vultis ut faciant vobis homines et vos facite illis. Detractores Deo odibiles ; abominatio hominum detractor. Tout ce que vous désirez que les hommes vous fasse, faites le leur vous-mêmes. Dieu a en abomination les médisants ; le railleur est en abomination devant les hommes* ». (Prov. XXIV, 9) ; et comment pourrait-il en être autrement. « *Seminat inter fratres discordias. Il sème des discordes parmi ses frères* ». ; il viole donc le grand principe de Notre-Seigneur : *Aimez-vous les uns les autres*. A cela on reconnaît sans peine qu'il n'est pas le disciple du divin Maître. On ne peut le comparer qu'à ces animaux immondes qui, foulant aux pieds des pierres précieuses, ne se nourrissent que d'ordures, à ces viles mouches qui sucent le pus des ulcères. Au lieu de choisir les qualités du prochain pour sujet de conversation, le médisant ne va chercher que ses fautes, et cela non point pour l'en corriger, mais pour l'en noircir. Faut-il s'étonner que le Saint-Esprit lui-même nous avertisse que « *qui talia agunt digni sunt morte, ceux qui agissent de la sorte méritent la mort* », quand la faute est véritablement grave. Hélas, que d'âmes savent se préserver d'autres crimes, et elles seront damnées à cause des péchés graves commis par la langue.

II. Ce qu'il y a de futile dans les prétextes à la médisance

Car souvent on cherche à justifier la médisance, non par des raisons que Dieu accepte ; mais par de frivoles prétextes.

1° « Je n'ai dit que la vérité. »

Cela suffit pour être coupable, si ce que vous dites est secret, et si vous n'avez pas un motif suffisant de le révéler. Voudriez-vous qu'on vous rendît la pareille ?

2° « *Je l'ai confié sous le secret.* »

Si vous le confiez ainsi à tout le monde, il n'y a plus de secret. D'autres, du reste, surtout si vous les choisissez mal, le confieront de même ; et la médisance fera le tour du pays.

3° « *Les autres et même les personnes pieuses ne se gênent pas tant.* »

Tant pis pour elles, et tant pis pour vous, si vous les

imitiez. Il ne vous servira de rien de vous perdre en compagnie.

Oh ! de tels prétextes ne serviront de rien au tribunal de Dieu. Donc, réparez le passé, et pour l'avenir, « *attende ne forte labaris in lingua... et casus tuus sit insanabilis in mortem. Prends garde de tomber dans le péché de la langue, et ton cas serait inguérissable jusqu'à la mort* ». (Eccli., XXVIII, 29). « *Cum detractoribus ne commiscearis... Linguam nequam noli audire. N'est pas de contact avec les médisants... N'écoutes pas la langue méchante* ». (Prov., XXIV, 21. Eccli., XXVIII, 28.)



Les Degrés de la Vie Spirituelle

Méthode pour diriger les âmes suivant leurs progrès dans la vertu
par Auguste SAUDREAU

VIE ILLUMINATIVE

LIVRE III : TROISIÈME DEGRÉ : LES ÂMES PIEUSES

DEUXIÈME PARTIE : DIRECTION DES ÂMES PIEUSES

CHAPITRE V : Discernement des esprits

ARTICLE III. — MARQUES DE L'INSPIRATION DIVINE

§ 2. La vocation

261. Nous avons donné les marques des inspirations divines ; les plus importantes de ces inspirations sont celles que Dieu nous envoie pour nous faire connaître quel genre de vie nous devons embrasser. L'ensemble de ces grâces et de ces lumières constitue la *vocation*.

Il nous semble superflu de nous attarder sur la vocation à l'état séculier ; l'absence d'aspirations ou d'aptitudes à un état supérieur suffirait à l'indiquer comme un état voulu de Dieu, puisque c'est la voie commune, et que l'on doit y rester, si l'on ne se sent pas poussé par la grâce à un genre de vie plus parfait.

Que l'on soit appelé, en restant dans le monde, à tel état plutôt qu'à tel autre, c'est la Providence, par le cours régulier des événements ou par un goût naturel, qui le détermine.

Dieu incline en effet les âmes, par les attraits qu'il met en elles et par les aptitudes qu'Il leur donne, à l'accomplissement des desseins de sa Providence. Notons seulement que pour faire connaître les vues de Dieu, des attraits peu durables ou des répugnances faibles et momentanées ne prouveraient rien, tandis que des attraits ou des répugnances persistantes sont une marque de sa volonté.

262. Écoutons, pour ce qui regarde l'état du mariage, deux décisions de saint François de Sales.

« Puisque votre désir n'est nullement en l'indifférence, mais totalement penché au choix du mariage, et que, nonobstant que vous avez recouru à

Dieu, vous vous y sentez encore attachée, il n'est pas expédient que vous fassiez violence à une si forte impression par aucune sorte de considération; car toutes les autres circonstances n'ont point de poids au prix de cette forte inclination et propension que vous avez, laquelle à la vérité, si elle était faible et débile, serait peu considérable, mais, étant puissante et ferme, elle doit servir de fondement à la résolution. »

Le bon Saint voulait donc que, sur ce point comme sur les autres, on commençât par implorer le secours de Dieu, puis qu'on s'en rapportât à l'attrait intérieur comme signe de la volonté divine; si l'attrait faisait défaut, il conseillait vivement de ne pas embrasser ce parti; il recommandait surtout de ne pas l'embrasser à contrecœur. « Hélas ! écrivait-il, ces âmes qui ont une inclination toute partielle pour le mariage, pour heureux qu'il soit, y trouvent tant d'occasions de patience et de mortification qu'à grand-peine en peuvent-elles porter le fardeau ; et comment feriez-vous, y entrant tout à fait à contre-cœur ? En d'autres conditions, j'ai vu cent fois de l'allègement, en celle-ci jamais. » (Lettre du 31 mars 1620.) *Tribulationem carnis habebunt hujusmodi*, a dit saint Paul, parlant des époux, ils auront en partage beaucoup de tribulations. Que dire après cela des chrétiens qui s'engagent dans le mariage sans réflexion, par boutade ou par entraînement, et non pour accomplir la volonté de Dieu ?

263. La vocation à un état supérieur doit être surtout

examinée avec soin¹ ; donnons d'abord les marques de non-vocation, puis les signes positifs de l'appel divin.

Les marques de non-vocation sont l'existence de devoirs urgents et certains, incompatibles avec le genre de vie que l'on penserait à embrasser, et le défaut d'aptitude.

« Si ton père ou ta mère ont une vraie nécessité de ton assistance pour vivre, il n'est pas temps alors de pratiquer le conseil de la retraite en un monastère. » (Saint François de Sales, *Traité de l'Amour de Dieu*, VIII, 6.) C'est ainsi encore que le droit canon défend d'admettre à la profession religieuse ceux qui ont des dettes et que l'on placerait par là dans l'impossibilité de les acquitter.

Nous disons des devoirs pressants et certains : il ne faudrait pas s'arrêter, en effet, à des considérations purement humaines et refuser obstinément d'approuver une vocation, sous prétexte que l'âme, qui se dit appelée, ferait beaucoup plus de bien dans un autre état que dans celui auquel elle aspire, dans la vie active, par exemple, que dans l'état contemplatif. Dans ce cas, il est sage, sans doute, de rendre l'épreuve plus longue et plus rigoureuse; mais si l'attrait persiste avec toutes les marques d'un attrait divin, il faut se rappeler que la sagesse de l'homme est toujours courte, que les jugements de Dieu sont bien différents des nôtres - *non enim cogitationes meæ cogitationes vestræ, neque viæ vestre viæ meæ* - (Isaïe, LV, 7.) - et ne pas résister à l'Esprit Saint.

264. Le défaut d'aptitude est un signe de non-vocation, car quand Dieu destine une de ses créatures à un genre de vie ou à une situation quelconque, sa Providence lui donne les moyens indispensables pour cette fin. Et cela est si vrai que, quand bien même l'attrait aurait toutes les marques d'un attrait inspiré de Dieu, en cas d'inaptitude on devrait n'en pas tenir compte, comme nous le disions plus haut. Dieu peut, pour la sanctification des âmes, leur inspirer des désirs dont il ne veut pas l'exécution. Remarquons-le toutefois, quand l'attrait sérieusement éprouvé se montre revêtu de tous les caractères d'un attrait divin, il ne faut pas prononcer à la légère sur l'incapacité du sujet. Comme l'écrivait saint François de Sales à une Supérieure de la Visitation : « C'est pitié parfois comme on s'arrête en ces questions à des considérations purement humaines ; on dirait que la vocation se fait par l'artifice de la sagesse naturelle, tant on y mêle de finesse mondaine. Toujours les pauvres délaissés ont eu la bénédiction et la multiplication comme Lia, Anne et les autres. » (Lettre du 24 juillet 1621.) Remarquons en passant que saint François de Sales dit la même chose de la fondation et

¹On ne doit point juger soi-même de sa vocation; en cette matière, plus qu'en aucune autre, l'obéissance est nécessaire. Si même il arrivait que les supérieurs ou le directeur se trompassent dans l'examen de la vocation, Dieu ne refuserait pas ses grâces à celui qui aurait humblement obéi, tandis que celui-là s'exposerait grandement qui ne prendrait conseil que de lui-même dans une chose aussi grave.

de l'érection des monastères, et qu'on peut appliquer sa doctrine à toute sainte entreprise ; combien de fois, quand il s'agit de ces œuvres qui ont pour but la gloire de Dieu, se laisse-t-on conduire par « la finesse mondaine »; combien de fois s'appuie-t-on uniquement sur l'artifice de la sagesse naturelle »

Le bon Saint exprimait la même pensée à sainte Chantal : « Ma très chère Mère, sur cet article que vous m'écrivez de la réception des filles, il y a un *extrême danger* qu'on se jette trop sur la prudence humaine, qu'on ne se fonde trop sur la nature et trop peu sur la grâce de Dieu. J'ai peine d'empêcher qu'on ne considère la faiblesse de la complexion et les infirmités corporelles. On voudrait qu'au festin il n'y entrât ni borgne, ni boiteux, ni malade. En somme, on a bien de la peine de combattre contre l'esprit humain pour l'abjection et pure charité. »

265. *Marque positive de vocation.* - La vraie, la grande marque de l'appel divin, ou mieux l'appel divin lui-même, c'est donc l'attrait, c'est cette inclination mise par Dieu dans le cœur humain, cette grâce actuelle, prévenante et excitante, qui fait aspirer au genre de vie plus parfait auquel on est prédestiné de toute éternité.

Cet attrait ne se manifeste pas toujours de prime abord. La Providence divine, aussi variée que sage dans ses voies, peut ordonner les événements de façon à préparer l'accomplissement de ses desseins avant que l'attrait surnaturel soit bien manifeste ; on la voit, par exemple, amener certains sujets au seuil du cloître ou à la porte du séminaire, avant qu'ils aient ressenti un goût bien vif pour la vie qui va devenir la leur. D'ordinaire, c'est que ces âmes sont encore trop faibles, trop peu aimantes ou trop dissipées pour avoir l'attrait du sacrifice que suppose leur vocation ; elles ont bien quelque pensée, quelque velléité de se donner à Dieu, mais l'amour des plaisirs et des jouissances terrestres couvre et étouffe ces sentiments ; il y a loin de ces vagues aspirations aux désirs ardents, à l'attraction douce et forte qu'éprouvent les cœurs généreux.

Mais s'il tarde à se manifester, l'attrait apparaîtra cependant, quand le détachement aura grandi, et que l'âme, purifiée, affranchie de ses tendances mauvaises, sera devenue plus apte à recevoir les inspirations de la grâce.

CARACTÈRES DE L'ATTRAIT DIVIN

266. L'attrait mis par Dieu dans le cœur de sa créature se distingue des faux attrait produits par la nature ou même par le démon, en ce qu'il est *durable, paisible, surnaturel dans ses motifs et salutaire dans ses effets.*

Durable. - Nous avons donné la persévérance comme une des marques les moins équivoques des inspirations divines, tandis que l'inconstance et la mobilité caractérisent les aspirations qui viennent de la nature ou des suggestions diaboliques.

Cette persistance de l'attrait n'exclut pas toutefois des tentations et des dégoûts momentanés, œuvre de la nature et du démon. Il n'est point étonnant que la nature éprouve des répugnances à accomplir les sacrifices que Dieu demande d'elle : *Non est subjecta, nec enim potest*². Ce n'est point merveille non plus que le démon s'oppose à l'exécution d'un dessein qui tend directement à la gloire de Dieu et à la sanctification de l'âme. Il est, du reste, facile de distinguer si cet éloignement pour une vocation que l'on avait d'abord désirée, a une mauvaise origine : l'âme en effet, portée à la tiédeur, au relâchement, n'a plus alors la paix intime dont elle jouissait autrefois ; elle se sent mécontente d'elle-même.

Si donc l'attrait persiste tant que l'âme reste fervente, si les oppositions ou difficultés que rencontre la vocation ne diminuent point cet attrait, c'est un signe de la volonté de Dieu « puisqu'Il continue son inspiration, parmi tant de contradictions ». (Saint François de Sales. Lettre du 6 juillet 1612.)

267. *Paisible*. - Les inspirations divines, avons-nous dit, apportent avec elles paix et suavité, bien différentes des incitations de la nature, où l'imagination a toujours la plus grande part, et où, par conséquent, se trouve toujours une agitation empressée et inquiète. L'attrait surnaturel laisse le cœur en paix, l'esprit en repos ; il ne cause point cet enthousiasme excessif et bruyant, qui dénote une imagination échauffée et qui ne veut pas voir les difficultés. Sous son influence, la volonté poursuit l'objet de ses désirs, non pas avec une raideur et une obstination pleine d'orgueil et d'illusion, mais avec une fermeté douce et calme ; elle est prête à affronter les obstacles qu'elle ne méconnaît pas, à accomplir les sacrifices dont elle prévoit toute l'amertume.

Il est bien vrai que le travail de l'imagination peut se joindre à l'opération de la grâce et que des mouvements d'amour-propre ou des représentations fantastiques peuvent se mêler aux inspirations de l'Esprit de Dieu ; il y a alors par moments certaines poussées d'enthousiasme, qui sont évidemment l'œuvre de la nature. On reconnaît que sous cette activité naturelle existe une impulsion réelle de la grâce, en ce que, dans les intervalles de repos, quand l'imagination est calme et le cœur tranquille, surtout dans les heures de recueillement et de prière, par exemple au moment de la communion, l'attrait continue avec les caractères que nous donnions plus haut. S'il était purement naturel et imaginaire, il tomberait brusquement pour disparaître ensuite, suivant ainsi le jeu de l'imagination, et, dans les moments de calme où la grâce agit seule, il n'y aurait plus de goût de vocation ; à peine même si l'on y penserait.

268. *Surnaturel dans ses motifs*. - L'attrait, avons-nous dit, n'est autre chose que cette aspiration que Dieu met en nous et qui nous fait tendre au genre de vie auquel Il nous destine. L'attrait est une grâce, il est donc

tout surnaturel, et par conséquent tout pur dans ses motifs. « La vocation divine, dit saint Ignace (Exercices, 2^o semaine : de l'élection) est toujours pure et sans souillure, sans mélange des inclinations de la chair et des sens ni d'aucune autre affection désordonnée. » Aussi le principal criterium de l'appel de Dieu est l'intention toute surnaturelle qui fait désirer un état plus parfait, l'état sacerdotal ou l'état religieux, par exemple, l'intention d'assurer son salut, ou de mieux procurer la gloire de Dieu.

Ce désir, comme le remarque saint Ignace (*loco citato*), peut être l'effet d'une vive impulsion communiquée par Dieu à la volonté ; l'âme ressent alors une grande inclination. D'autres fois Dieu agit plutôt sur l'intelligence, donnant des lumières qui montrent tous les avantages de l'état qu'il s'agit d'embrasser. Dans ces deux cas l'inclination est forte, l'attrait est ordinairement sensible ; en appliquant les règles du discernement des esprits données plus haut (n^o 252 et suiv.) on reconnaît facilement l'œuvre de Dieu.

Mais parfois Dieu ne fait pas sentir son action - nous donnons toujours la doctrine de saint Ignace - l'âme n'est pas agitée de divers esprits ; ni les bons ni les mauvais ne se font sentir, l'âme fait usage de ses puissances naturelles librement et tranquillement. Alors pour faire une bonne élection, il faut en priant et en se mettant dans une sainte indifférence peser les raisons pour et contre et faire son choix. On agit alors avec une droite intention et cette droite intention est encore l'effet d'une grâce actuelle et le signe de la volonté divine. S'il y a répugnance pour un état dont on comprend pourtant la beauté, si malgré tous les motifs qui pourraient la solliciter, la volonté sincèrement décidée à se conformer à la volonté de Dieu ne choisit pas cet état, il n'y a pas vocation.

L'attrait, nous l'avons déjà dit, ne se manifeste pas toujours de prime abord revêtu de tous les caractères d'un attrait divin ; les motifs de vocation peuvent, au début, n'être pas très purs et très désintéressés. Écoutons sur ce point saint François de Sales : « Quant à la vocation de cette demoiselle, je la tiens pour bonne, bien qu'elle soit mêlée de plusieurs imperfections... et qu'il serait désirable qu'elle fût venue à Dieu simplement et purement pour le bien d'être tout à fait à Lui. Mais Dieu ne tire pas avec égalité de motifs tous ceux qu'il appelle à soi ; ainsi, il s'en trouve peu qui viennent tout à fait à son service seulement pour être siens et Le servir. Entre les filles dont la vocation est illustre dans l'Évangile, il n'y eut que la Madeleine qui vint par amour et avec amour ; l'adultère y vint par confusion publique, comme la Samaritaine par confusion particulière ; la Chananée vint pour être soulagée en son affliction temporelle ; saint Paul, premier ermite, âgé de quinze ans, se retira dans sa spelonque pour éviter la persécution, saint Ignace de Loyola par la tribulation, et cent autres. Il ne faut pas vouloir que tous commencent par la perfection ; il importe peu comme l'on commence, pourvu que l'on

2. La sagesse de la chair n'est point soumise à la loi de Dieu, et elle ne le peut. Rom. VIII, 7.

soit bien résolu de bien poursuivre et de bien finir... Il y a des âmes qui n'entreraient point en la religion si le monde leur faisait bon visage, et que l'on voit néanmoins être bien disposées à mépriser la vanité du siècle. » (*Lettre à une Supérieure de la Visitation*, datée d'Annecy.)

Mais, s'il n'est pas parfait du premier coup, l'attrait se purifie à mesure que l'âme se montre plus fervente ; elle devient alors et moins sensible à ces raisons d'ordre inférieur et plus désireuse des biens spirituels.

Remarque étonnante et pourtant vraie, il faut exiger un attrait plus fort d'une personne très fervente que d'une imparfaite. Quand une âme fervente est prédestinée à une vie plus parfaite, les appels de la grâce, que chez elle rien ne contrarie, se font d'ordinaire vivement sentir ; s'ils étaient faibles, ils seraient par là même suspects.

Par ailleurs, les âmes ardentes ont facilement la pensée d'embrasser la vie religieuse sans qu'il y ait attrait véritable. Très désireuses de se dévouer entièrement au service de Dieu, craignant, dans leur amour, de ne pas faire assez pour Lui, elles en viennent comme naturellement à se demander si elles ne devraient pas pousser l'immolation jusqu'au bout et sortir du monde. On voit bien, toutefois, qu'il n'y a pas là de vocation, car tout se passe dans l'esprit, et la volonté ne ressent pas cette action douce et forte qui marque l'opération divine ; au milieu de leurs perplexités ces âmes demeurent indifférentes, et même elles gardent toujours cette persuasion intime qu'elles ne sont point faites pour la vie religieuse.

269. *Salutaire dans ses effets. - A fructibus eorum cognoscetis eos* : vous les distinguerez à leurs fruits. On reconnaît que l'attrait est l'œuvre de l'Esprit de Dieu aux effets excellents qu'il produit. Tandis que les vains projets, les vellétés de vocation qui viennent de la nature ne produisent dans la conduite de la vie aucun résultat, tandis que les suggestions de l'ennemi ont toujours des conséquences fâcheuses, l'attrait divin, compris et accepté par une âme droite, porte à la ferveur, excite la piété, rend plus vigilant, plus humble, plus ardent au sacrifice. Si l'on voit une âme souhaitant vivement la vie religieuse ou le sacerdoce, prier assidûment pour y arriver, travailler généreusement à s'en rendre digne, c'est une marque excellente : un désir qui a pour effet de faire prier davantage, et de rendre meilleur, ne peut être suggéré par le démon, ne peut venir que de Dieu.

En résumé, quand un directeur sera interrogé sur le sujet de la vocation, il devra tout d'abord faire attendre. Il répondra que celui qui sollicite une décision dans une question si délicate doit, avant tout, s'affermir dans la piété ; il est en effet bien plus difficile chez une âme imparfaite de discerner les inspirations qui viennent vraiment de Dieu.

Non seulement il serait imprudent de donner de suite une décision, mais même il vaudrait mieux, croyons-nous, que le directeur ne parût pencher ni dans

un sens ni dans un autre. Les idées de vocation peuvent n'être qu'un produit de l'imagination ; dans ce cas, si le directeur s'y montrait trop favorable, il pousserait dans une voie funeste. Il peut se faire, au contraire, qu'un attrait réel et vraiment surnaturel soit combattu par une âme trop peu généreuse ; si, sous couleur de l'éprouver, le père spirituel commençait par la rebuter, il la confirmerait dans ses résistances à la grâce et s'exposerait à empêcher l'accomplissement des desseins de Dieu. « Qu'on conseille donc d'abord à ces âmes de ne pas se préoccuper trop de leurs pensées de vocation, de se préoccuper plutôt de leur sanctification, et de se tenir tranquilles là-dessus, abandonnant la chose entre les mains de Dieu, mais qu'on ne leur défende pas absolument d'en parler et qu'on ne les repousse pas par la raillerie ou par des paroles dures ; on peut les prévenir de veiller sur leur imagination, mais qu'on ne leur dise pas que leurs idées sont purement imaginaires. En agissant ainsi on verra que ceux qui n'avaient pas une vocation réelle oublieront peu à peu leur projet, parce qu'un mouvement imaginaire ou un attrait naturel, qui n'est pas nourri et entretenu sans cesse par quelque chose de nouveau, ne se soutient pas, tandis qu'une vocation vraie persévère. Je dis même que, lorsqu'un goût de vocation produit évidemment un bien spirituel dans une âme, si cela la porte à renoncer à elle-même, il faudrait lui donner quelque espérance dès le commencement et lui dire un mot de temps en temps, veillant cependant pour ne pas mettre en train l'imagination. » (Vén. Libermann. *Lettre du 15 décembre 1835 à un directeur de séminaire.*)

Quand même ceux qui manifestent ces goûts de vie parfaite auraient encore de grandes imperfections, il ne faudrait pas conclure à une non-vocation, s'ils sont décidés à combattre ; « car, enfin, qui ne voudrait recevoir que les esprits avec lesquels il n'y eût point de peine, les religions (ordres religieux) ne serviraient guère au prochain, puisque ces esprits-là feraient presque bien partout ». (*Lettre de saint François de Sales à sainte Chantal*, du 13 mai 1615.)

Quand le pénitent aura donné des preuves de persévérance, que ses bonnes dispositions se seront consolidées, que, de concert avec son directeur, il aura sincèrement prié pour connaître sa vocation, alors il faudra l'engager à se mettre dans une sainte indifférence, prêt à faire ce que Dieu voudra : « Parlez, Seigneur, votre serviteur écoute ; il n'attend qu'un signe de votre main, qu'un mot de votre bouche. *Paratum cor meum Deus*, mon cœur est prêt, ô mon Dieu, prêt à tous les sacrifices, car il compte sur la puissance de votre grâce. »

Quand le pénitent sera dans ces excellentes dispositions, il deviendra facile de reconnaître aux marques ci-dessus données si sa vocation est surnaturelle, et il ne restera plus au directeur que la douce tâche de l'encourager à suivre fidèlement l'appel de Dieu.

<i>Janvier 2012</i>	<i>Chapelle Saint Michel Garicoitz de DOMEZAIN</i>	<i>Chapelle provisoire de BIDART 11 rue des Italiens</i>	
Dim 01	Octave de la Nativité de Notre Seigneur 8h00 : Messe basse 10h00 : Confessions	10h30 : Messe chantée 18h30 : Vêpres et Salut	10h30 : Messe
Lun 02	Saint Nom de Jésus Messes basses à 7h15 et 11h30	19h00 : Salut	
Mar 03	Sainte Geneviève Messes basses à 7h15 et 11h30	19h00 : Chapelet	
Mer 04	De la férie Messes basses à 7h15 et 11h30	19h00 : Chapelet	
Jeu 05	De la férie Messes basses à 7h15 et 11h30	19h00 : I^{ères} vêpres	
Ven 06 <i>1^{er} du mois</i>	Epiphanie de Notre Seigneur Messe basse à 7h15 Messe chantée à 11h15 (Mères Chrétiennes)	18h30 : II^{èmes} vêpres et salut	
Sam 07 <i>1^{er} du mois</i>	De la Sainte Vierge Messes basses à 7h15 et 11h30	18h30 : Confessions 19h00 : Office du rosaire	
Dim 08	Fête de la Sainte Famille Solennité de l'Epiphanie 8h00 : Messe basse	10h00 : Confessions 10h30 : Messe chantée 18h30 : Vêpres et Salut	10h30 : Messe
Lun 09	De la férie Messes basses à 7h15 et 11h30	19h00 : Chapelet	
Mar 10	De la férie Messes basses à 7h15 et 11h30	19h00 : Chapelet 20h30 : Militia Mariae	
Mer 11	De la férie Messes basses à 7h15 et 11h30	19h00 : Chapelet	
Jeu 12	De la férie Messes basses à 7h15 et 11h30	19h00 : Salut	
Ven 13	Commémoraison du Baptême de Notre Seigneur Messes basses à 7h15 et 11h30	19h00 : Salut	
Sam 14	Saint Hilaire Messes basses à 7h15 et 11h30	18h30 : Confessions 19h00 : Chapelet	
Dim 15	II^{ème} après l'Epiphanie 8h00 : Messe basse 10h00 : Confessions	10h30 : Messe chantée 18h30 : Vêpres et Salut	10h30 : Messe
Lun 16	Saint Marcel I^{er} Messes basses à 7h15 et 11h30	19h00 : Chapelet	
Mar 17	Saint Antoine Messes basses à 7h15 et 11h30	19h00 : Chapelet 20h30 : Militia Mariae	
Mer 18	De la férie Messes basses à 7h15 et 11h30	19h00 : Chapelet	
Jeu 19	De la férie Messes basses à 7h15 et 11h30	19h00 : Salut	
Ven 20	Saints Fabien et Sébastien Messes basses à 7h15 et 11h30	19h00 : Chemin de croix	
Sam 21	Sainte Agnès Messes basses à 7h15 et 11h30	18h30 : Confessions 19h00 : Chapelet	
Dim 22	III^{ème} après l'Epiphanie 8h00 : Messe basse 10h00 : Confessions	10h30 : Messe chantée 18h30 : Vêpres et Salut	10h30 : Messe
Lun 23	Saint Raymond de Penafort Messes basses à 7h15 et 11h30	19h00 : Chapelet	
Mar 24	Saint Thimotée Messes basses à 7h15 et 11h30	19h00 : Chapelet 20h30 : Militia Mariae	
Mer 25	Conversion de Saint Paul Messes basses à 7h15 et 11h30	19h00 : Chapelet	
Jeu 26	Saint Polycarpe Messes basses à 7h15 et 11h30	19h00 : Salut	
Ven 27	Saint Jean Damascène Messes basses à 7h15 et 11h30	18h30 : Heure Sainte	
Sam 28	Saint Pierre Nolasque Messe basse à 7h15 Messe chantée à 10h45	18h30 : Confessions 19h00 : Chapelet	
Dim 29	IV^{ème} après l'Epiphanie 8h00 : Messe basse 10h00 : Confessions	10h30 : Messe chantée 18h30 : Vêpres et Salut	10h30 : Messe
Lun 30	Sainte Martine Messes basses à 7h15 et 11h30	19h00 : Chapelet	
Mar 31	Saint Jean Bosco Messes basses à 7h15 et 11h30	19h00 : Chapel	